MOTIVATION ET REUSSITE EN LANGUE DE SPECIALITE

Bahneanu Vitalina, Postovanu Steluţa, Departamentul Limba Engleză şi Limba Franceză Specializate, Facultatea Limbi şi Literatură Străine, USM

Acest articol propune un scurt istoric al apariţiei şi evoluţiei sintagmei»limbă de specialitate» din momentul apariţiei până în prezent. Limba franceză de specialitate apare din necesitatea adaptării acesteia la o activitate profesională. Comunicarea verbală şi simularea stau la baza unei lecţii de franceză de specialitate. Legătura tot mai strânsă dintre facultăţii cu câmpl muncii face ca sarcinile instructiv-educative să fie mai mare în acest sens. De aceea cunoaşterea factorilor ce stau la baza reuşitei învăţării unei limbi străine de specialite preocupă specialiştii din domeniu.

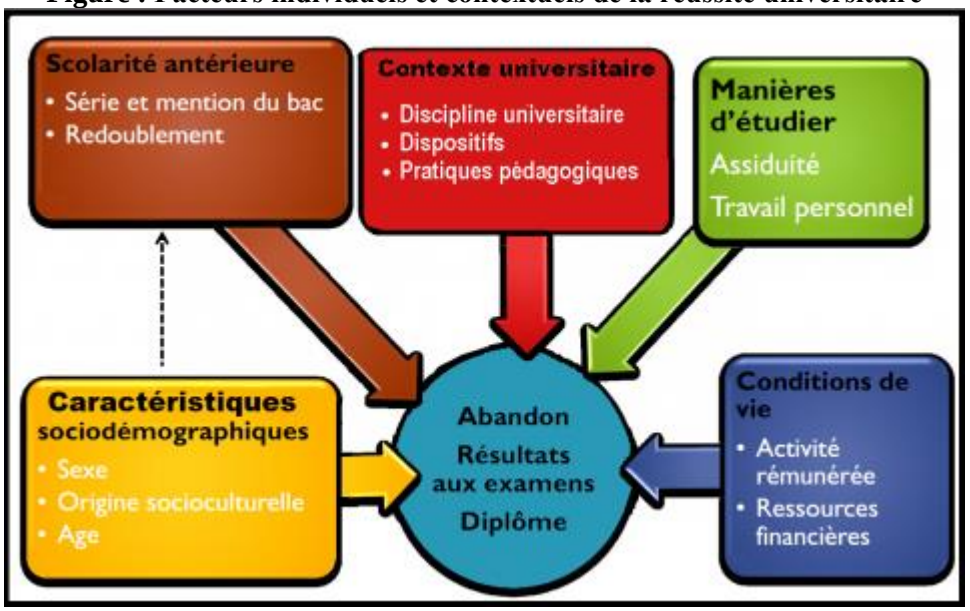
Mots-clé: *langue de spécialité, professionnalisation des apprenants, réussite, échec, formation, sous-codes.*

elations entre les langues de spécialité et la professionnalisation sont devenues un sujet d'une brûlante actualité. Dans leur grande majorité, les praticiens du domaine s'accordent sur le fait que les LSP ont vocation à jouer un rôle éminent dans la professionnalisation des apprenants.

L'objectif de tout enseignant de FOS est d'assurer la réussite des étudiants et de leur éviter l'échec dans l'Université. Selon Marc Romainville et Christophe Michaut : échec et réussite sont […] davantage des notions à usage pratique que des construits scientifiques élaborés de manière rigoureuse pour décrire et expliquer certaines réalités observées.

Très souvent l'étudiant (le plus souvent en première année de licence) ne ressent aucun besoin pour la langue étrangère, qui ne lui a « servi à rien » dans le secondaire. Comme le signale beaucoup d'enseignants, nous avons des étudiants qui suivent des cours de langue étrangère a la faculté sans véritable but, qui n'ont pas encore pris conscience des besoins objectifs révélés par notre analyse de besoins auprès des entreprises. Christophe Michaut parle des facteurs personnels qui rejoignent les facteurs individuels et contextuels de la réussite universitaire. Cet auteur a examiné l'influence de cinq variables : la scolarité antérieure, les caractéristiques socio démographiques, le contexte universitaire, les manières d'étudier et les conditions de vie qui jouent un rôle déterminant dans la réussite en premier cycle universitaire.

Figure : Facteurs individuels et contextuels de la réussite universitaire

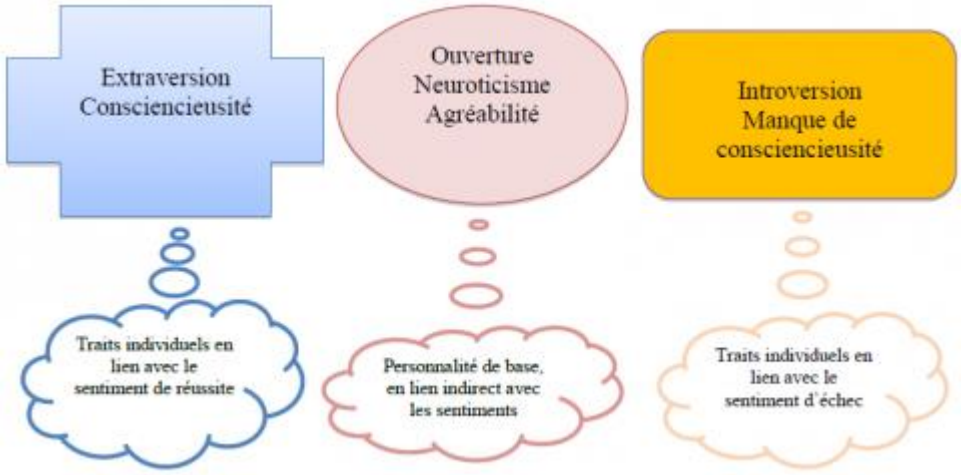


D'après Romainville & Michaut 2012: 257

Qu'est-ce que réussir en langues de spécialité ? Quelles sont les représentations et les attentes de l'étudiant, de l'enseignant, de l'Institution et du monde professionnel dans ce domaine ? Quels sont les effets de la réussite ou de l'échec en langue sur l'étudiant, l'enseignant, l'Institution, le monde extérieur ?

La recherche de l'excellence, enjeu majeur depuis le Processus de Bologne, impose-t-elle l'échec de certains pour assurer l'excellence des autres ? Quelle est la place des langues dans ce contexte ? Alors que rien ne semble plus échapper à l'évaluation dans l'enseignement supérieur, ne faut-il pas réaffirmer que la réussite et l'échec sont des notions toutes relatives, voire arbitraires ? Comment donc les définir ? Comment les mesurer ? Comment les prendre en compte pour améliorer les dispositifs de formation en langues dans l'enseignement supérieur ?"

Selon Jinjing Wang, docteur en Sciences du langage, les pouvons de réussite/d'échec de l'apprentissage peuvent être synthétisés par le schéma suivant :



Trois catégories de traits se dégagent : les traits favorables à l'apprentissage de langue ou qui sont en lien avec le sentiment de réussite, les traits défavorables à l'apprentissage de langue ou qui sont en lien avec le sentiment d'échec, ainsi que des traits partagés par la plupart des interviewés, qui sont sans lien apparent (ou en lien indirect) avec les sentiments de réussite / d'échec. [**Jinjing** Wang , p.39],

Dans cette partie, il est avancé que mesurer les enjeux de la question « comment les langues de spécialité peuvent-elles contribuer à la professionnalisation ? » exige de les situer dans le contexte plus large dans lequel ils s'inscrivent : les relations entre l'enseignement supérieur et la professionnalisation. La question du lien « enseignements des langues pour spécialistes d'autres disciplines – langues de spécialité (LSP) » à l'université, et pratiques pédagogiques en langues de spécialité (RPPLSP), préoccupe les acteurs du domaine depuis de nombreuses années et a déjà sollicité un certain nombre de réponses permettant de préciser notamment la définition de ces termes. [Apliut, p.98]

En vue d'accroître les possibilités d'intégration de nos étudiants sur le marché européen de travail, ainsi que pour compléter leur formation, la langue étrangère de spécialité est devenue une discipline obligatoire pour la faculté de Droit. Par conséquent, la langue étrangère à la fac de Droit est enseignée à raison de 60 heures par an, durant un semestre de la première année de licence. Notre travail avec cette catégorie d'étudiants, comme, par ailleurs, avec tous les apprenants d'une langue étrangère porte sur les quatre compétences définies par le CECRL, c'est-à-dire, les étudiants doivent réaliser des activités de compréhension et d'expression orales et de compréhension et d'expression écrites..

L'objet majeur de cette intégration réside dans une formation linguistique, correspondant aux besoins générés par des situations langagières spécifiques. Autrement dit, cette formation de langue se réalise à l'aide d'une méthodologie qui a pour objectif de répondre de la façon la plus correcte possible aux réels besoins d'un public particulier en recensant l'ensemble des situations de communication les plus présentes auxquelles ce public est confronté, et ce, pendant la formation linguistique ou après l'activité professionnelle.

En gros, le FOS se diffère du français général au niveau lexical et des situations de communication, il demande, dans les situations d'enseignement spécifiques, une méthodologie différente par rapport à l'enseignement du français général et vise plutôt un public qui possède déjà des connaissances de base de la langue française. Nous citons ici C. Springer [3, p.108] qui détaille la typologie fondatrice de P. Strevens : « pour les publics a orientation professionnelle, P. Strevens détermine trois activités de communication : les relations professionnelles transversale, les relations professionnelles a vocalisation socialisantes, les relations professionnelles spécialisées. La première catégorie renvoi a des situations de communication et des activités langagières qui caractérisent le milieu professionnel en général. Elle ne sont pas liées a un métier ou à une profession. La deuxième catégorie renvoi a l'ensemble des situations

de communication d'ordre social. La troisième catégorie concerne les situations de communications très particulières, typiques d'un secteur d'activité particulier.
Tenant le fait que le français est une discipline non professionnelle de par la fonction des étudiants, deux problèmes sont à résoudre:
1. Comment les motiver
2. en cours de français, car, les disciplines de spécialité passant en premier, l'apprentissage de la langue étrangère reste secondaire.
3. Comment les faire avancer dans la matière sans avoir à la travailler de manière individuelle, en dehors des horaires scolaires.

D'autre part, il faut savoir que le cours est restreint : il s'agit de communication juridique. Le thème à traiter sera celui de « juridique », tout ce qui aura attrait à leur fonction, qui elle, reste large et donc, impossible pour un non spécialiste, de la développer au maximum. Les principes de la communication ne sont pas que ceux de la communication verbale, ils incluent aussi les gestes, l'image personnelle qu'on donne aux autres, les emphases dans le discours... etc. La communication humaine peut-être divisée en communication verbale, le discours proprement dit, le fond, et ce qu'on appellerait la para-communication, la forme.

Le parcours d'un enseignant est jalonné de réussites pédagogiques qui sont liée directement au choix des techniques et méthodes en vue de réaliser toutes ces démarches pédagogiques.

La simulation reste au centre de la motivation et des étudiants pour le français de spécialité. Cette technique peut être utilisée dès le niveau débutant jusqu'au niveau le plus avancé avec des apprenants. On distingue deux types de simulations : les simulations généralistes et les simulations fonctionnelles. Les premières visent un perfectionnement général, tandis que les secondes, qui présuppose la simulation d'une conférence internationale, l'entreprise, l'hôtel, l'hôpital, le tribunal, etc. s'adressent à des étudiants ou des adultes à objectifs professionnels. La simulation globale est un support méthodologique d'apprentissage d'une langue de spécialité. "Une simulation globale est un protocole ou un scénario cadre qui permet à un groupe d'apprenants pouvant aller jusqu'à une classe entière d'une trentaine d'élèves, de créer un univers de référence – un immeuble, un village, une île, un cirque, un hôtel – de l'animer de personnages en interaction et d'y simuler toutes les fonctions du langage que ce cadre, qui est à la fois un lieu-thème et un univers du discours, est susceptible de requérir. […] Décrire le monde, raconter la vie et vivre la comédie des relations humaines, tel est le pari pédagogique des simulations. C'est l'ampleur de cette ambition qui explique le terme de "global"}8 préface]. La réalisation d'un projet de simulation globale met en jeu acquisitions linguistiques, utilisation de documents authentiques, imagination, jeux de rôles, pratiques de communication orales et écrites, rédaction et création littéraire.

Pour choisir un document pour réaliser la communication en classe de FOS (document vidéo, audio, support-papier authentiques l'enseignant devra tenir compte de la durée, le type de document (reportage, information,...), le sujet précis mais aussi les digressions permettront d'orienter l'exploitation. D'autre part tenir compte du débit, les registres de langue utilisée (standard, familier, soutenu...). Tout ce choix dépendra des objectifs du cours.

Les mêmes discutions suscitent encore l intérêts des spécialistes : Où est la place de la langue générale ? Faut-il abandonner totalement le français général lors les cours de langue de spécialité ? En ce qui concerne la langue générale, prise dans le sens de langue commune, nous pourrions citer Maria Teresa Cabré qui la décrit de la façon suivante : Une langue donnée est donc constituée par un ensemble diversifié de sous-codes que le locuteur emploie en fonction de ses modalités dialectales et qu'il sélectionne en fonction de ses besoins d'expression et selon les caractéristiques de chaque situation de communication. Cependant, au-delà de cette diversité foisonnante, toute langue possède un ensemble d'unités et de règles que tous ses locuteurs connaissent : ensemble de règles, d'unités et de restrictions qui font partie des connaissances de

la majorité des locuteurs d'une langue constitue ce qu'on appelle la langue commune ou générale [Cabré, p. 115] Nous pouvons aussi préciser cette définition en ajoutant que la langue générale est : General reservoir on which the LSP's of various special areas draw [un réservoir général où puisent les différentes langues de spécialité] (Pitch et Draskau, 1985 : p. 3). En effet, les langues de spécialités ne sont pas à dissocier de la langue générale car elles en font partie intégrante. Elles utilisent le même système de règles en syntaxe et en grammaire et ne font qu'une en ce sens. C'est au niveau sémantique que se note la distinction et c'est au niveau du vocabulaire que l'analyse doit porter. Une langue spécialisée ne se réduit pas à une terminologie : elle utilise des dénominations spécialisées (les termes), y compris des symboles non linguistiques, dans des énoncés mobilisant les ressources ordinaires d'une langue donnée. On peut donc la définir comme l'usage d'une langue naturelle pour rendre compte techniquement de connaissances spécialisées (Lerat, 1995 : p. 21). Nous envisageons ainsi la langue de spécialité comme un sous-ensemble de la langue générale et donc le vocabulaire de spécialité comme le continuum de la langue générale.

S'il s'agit d'un contexte de cours de *français général*, les objectifs s'orienteront vers l'acquisition de compétences de communication (orale et/ou écrite), le lexique et la grammaire étant utilisés comme des outils de l'interaction. Dans le cadre d'un enseignement de *français spécifique*, le document servira à présenter du lexique particulier (ou général) dans un contexte précis. Que ce soit une lettre administrative, une minute au tribunal, une citation ou un congrès scientifique, chacun de ces types de discours obéit à une structure particulière que les participants doivent connaître. En ce sens, la didactisation d'un document authentique est indispensable pour l'acquisition de compétences spécifiques. Le choix des activités est aussi un pas important dans la réussite.

Bibliographie:

1. BOUCHAR R. (2002)- *Didactiques de l'oral et éducation communicative implicite*, Gric (Groupe de recherche sur les interactions communicatives), Université Lumière-Lyon 2.
2. Cahiers de l'Apliut Vol. 35 N° spécial 1 | 2016
3. Cabré, 1998 : p. 115 *Recherche et développement*. Cahier du CIEL 2007-2008 74
4. DABENE L. (1984)- « Communication et métacommunication dans la classe de langue étrangère » in Interactions – *Les échanges langagiers en classe de langue*, ELLUG.
5. DEBYSER Fr.(1996), *L'immeuble*, Hachette FLE/CIEP, préface
6. **JINJING** W.-*Personnalité et sentiment de réussite/d'échec dans l'apprentissage d'une L2.*
7. MOURION-DALLIES Fl. (2008)- *Enseigner une langue à des fins professionnelles*, Paris, Didier.
8. KAHN G.,(1995) - Différentes approches pour l'enseignement du français sur objectifs spécifiques in *Méthodes et méthodologies,* FDLM, Recherches et applications
9. SPRINGER C(2003)-. *La didactique des langues face aux défis de la formation des adultes*, Ophrys.